



DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES POUR LA VENTE OU LA LOCATION

	Locaux d'habitation	Validité	Vente / Location
Diagnostic de Performance Energétique (DPE)	Tous les logements d'habitation, excepté ceux destinés à être occupés moins de 4 mois par an.	10 ans (les DPE réalisés entre le 1 ^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2021 sont valables jusqu'au 31 décembre 2024, et ceux réalisés entre le 1 ^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2017 sont valables jusqu'au 31 décembre 2022)	Vente Location
Réalisation d'un audit énergétique	Logement appartenant aux classes énergétiques D, E, F ou G ayant une consommation énergétique primaire d'au minimum 331 kilowattheures par m ² et par an 1° Le 1er septembre 2022, pour les logements qui appartiennent à la classe F ou à la classe G ; 2° Le 1er janvier 2025, pour les logements qui appartiennent à la classe E ; 3° Le 1er janvier 2034, pour les logements qui appartiennent à la classe D. 4° Le 1er janvier 2025, pour les copropriétés entre cinquante et deux cents lots ; 5° Le 1er janvier 2026, pour les copropriétés d'au plus cinquante lots.		Vente
Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	Les logements dont le permis de construire a été délivré avant le 1 ^{er} janvier 1949.	Illimitée si absence de plomb ou présence inférieure à 1mg/cm ² 1 an si présence supérieure ou égale à 1mg/cm ²	Vente Location
Etat d'amiante	Les logements dont le permis de construire a été délivré avant le 1 ^{er} juillet 1997. Copropriété, dossier technique amiante (DTA) pour les parties communes.	Illimitée Attention : Si diagnostic réalisé avant 2013, obligation de renouveler.	Vente Location :
Etat parasitaire relatif aux termites	Les logements situés dans les zones déclarées par un arrêté comme étant infestées par les termites.	6 mois	Vente
Etat parasitaire	Les logements situés dans certaines zones fixées par arrêté, information sur la présence d'un risque de mэрule (champignon) dans les constructions.	3 mois	Vente
Etat de l'installation intérieure de gaz	Les logements dont l'installation a plus de 15 ans.	Vente : 3 ans Location : 6 ans	Vente Location
Etat de l'installation intérieure d'électricité	Les logements dont l'installation a plus de 15 ans.	Vente : 3 ans Location : 6 ans	Vente Location
État de l'installation d'assainissement	Tous les logements raccordés ou non au réseau public.	Rapport de moins de 3 ans	Vente
État des risques et pollutions (ERP)	Tous les logements	Rapport de moins 6 mois (sauf pour la vente si modification du risque entre le compromis et la vente)	Vente Location

Loi CARREZ	Tous les lots de copropriétés	Illimité si pas de modifications de la surface	Vente
Loi BOUTIN	Tous les logements	Illimité si pas de modifications de la surface	Location
Etat des lieux	Tous les logements	Durée du bail	Location
Loi BOUTIN	Tous les logements	Illimité si pas de modifications de la surface	Location